



### LE SOCLE COMMUN PRIVE L'ASSEMBLÉE D'UN VOTE SUR LES RETRAITES !

Jeu 28 novembre, nous avions l'opportunité d'abroger la réforme Borne et de revenir en arrière sur la retraite à 64 ans.

Jamais voté à l'Assemblée nationale, puisqu'adopté à coup de 49,3, le texte méritait d'être sérieusement débattu, dans l'esprit démocratique que sont censées représenter nos institutions.

C'était cependant sans compter sur l'obstruction parlementaire du socle macroniste, qui, en déposant près de 1000 amendements d'obstruction a empêché l'examen et le vote.

Malgré tout, nous restons mobilisés pour l'abrogation de la retraite à 64 ans !

### JE POURSUIS MON TRAVAIL POUR LE LOGEMENT

Après l'adoption du texte visant à réguler les meublés de tourisme, j'ai déposé une nouvelle proposition de loi pour lutter contre les passoires thermiques en sécurisant leur renouvellement, notamment en copropriétés, et en prévenant les litiges entre locataires et propriétaires. Soutenu par la ministre du Logement, le texte a été adopté mercredi 27 novembre en commission des affaires économiques.

Alors que le calendrier des mesures de décence énergétique prévu dans le cadre de la loi Climat et résilience (interdiction de locations des biens classés G+ depuis 2023, G en 2025, F en 2028 et E en 2034) risquait d'être décalé, ce texte entend en garantir une meilleure application.

Il propose notamment de sécuriser les propriétaires bailleurs volontaires en précisant l'application des mesures de diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les baux en cours et pour les travaux en copropriété.

Il vise aussi à mieux protéger les locataires de logements énergivores en prévoyant une baisse du loyer des passoires thermiques en l'absence de rénovation de la part du propriétaire.

Ce texte sera examiné dans l'hémicycle la semaine prochaine.

En parallèle, j'ai obtenu plusieurs avancées et garanties du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances en cours d'examen au Sénat et qui devraient être conservées dans la version finale du texte : renforcement du prêt à taux zéro en supprimant la condition de localisation, engagement d'une aide de 200 millions d'euros pour les bailleurs sociaux qui doivent faire face à la réduction des loyers de solidarité et l'élargissement du champ des bénéficiaires du bail réel solidaire (BRS) permettant d'accéder à la propriété à un moindre coût.

Par ailleurs des discussions sont encore en cours avec le gouvernement sur un amendement voté en séance prévoyant de baisser les impôts pour les propriétaires qui louent en longue durée.

Enfin, je serai aux côtés de mon collègue Stéphane Delautrette, le 12 décembre prochain, pour défendre, dans le cadre de notre niche socialiste, la proposition de loi visant à supprimer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique par le biais d'une avance remboursable.



### NOMINATION AU CONSEIL NATIONAL DE LA MONTAGNE

C'est un honneur d'avoir été nommé au conseil national de la montagne. Il a été instauré par la Loi montagne de 1985. Il est présidé par le Premier ministre ou, par délégation, par le ministre chargé de l'aménagement du territoire.

Le Conseil national de la montagne est le lieu d'expression des acteurs de la montagne sur l'évolution de la politique nationale de la montagne. Son rôle est de définir et porter les objectifs, ainsi que de précéder les actions qu'il juge souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection de la montagne.



### LE SALON DES MAIRES

Le mois de novembre a également été celui des Salons et Congrès des maires où j'ai pu intervenir pour présenter la loi régulant les meublés touristiques.

J'ai également eu le plaisir de recevoir, à l'Assemblée nationale, des élus de la 4e circonscription. Dans le contexte budgétaire actuel, j'ai souhaité leur rappeler mon engagement à leurs côtés.

En effet, les textes budgétaires discutés ces dernières semaines ont été élaborés dans l'urgence par le gouvernement de Michel Barnier et s'inscrivent dans un contexte financier très dégradé en raison des choix opérés par les gouvernements successifs depuis 2017. Ils se caractérisent par des coupes massives au détriment de nos services publics et notamment de nos services publics locaux.

Le PLF 2025 représente ainsi la plus grande offensive contre les moyens des collectivités territoriales de ces quatre décennies de décentralisation. Ce ne sont pas moins de 11 milliards d'euros d'économies qu'il entend réaliser, l'an prochain, au détriment du service public local. Ces économies pèseront tant sur le fonctionnement, avec le gel de la part transférée de la TVA par exemple, que sur l'investissement avec la diminution de 1,5 milliard d'euros de « fonds vert » et la réduction du taux du fonds de compensation de la TVA (FCTVA). Quelle que soit sa taille, aucune collectivité ne sera malheureusement épargnée.

En plus de l'impact direct de ces mesures, les communes et en particulier les plus petites, subissent également un lourd impact indirect. En effet, le PLF 2025 contient également des coupes sur les moyens de l'ADEME, des Agences de l'Eau ou du CEREMA, pour plus de 600 millions d'euros.

À quelques semaines du vote des premiers budgets communaux, de telles mesures vont imposer des arbitrages qui ne pourront que dégrader le service public local, qui est le patrimoine de tous nos concitoyens et concitoyennes. Elles marquent malheureusement la poursuite d'une politique socialement injuste, recentralisatrice et déconnectée des réalités locales portée depuis 2017.

Avec mon groupe des députés Socialistes et apparentés nous avons combattu ces mesures d'économies. Lors des débats budgétaires à l'Assemblée nationale, nous avons ainsi obtenu la suppression de la réduction du taux du FCTVA et celle de la ponction de 3 milliards d'euros sur les grandes collectivités. Sur ce sujet, nous condamnons le double-jeu des députés des groupes parlementaires qui soutiennent le gouvernement Barnier, qui ont le verbe haut devant nos associations d'élus locaux mais qui défendent ces mesures d'économies dans leurs votes.

Nous avons également fait adopter une enveloppe de 500 millions d'euros supplémentaires pour le fonds vert, afin de préserver l'investissement dans la transition écologique et de ne pas assécher la commande publique dont vivent tant de nos petites et moyennes entreprises.

Nous avons enfin obtenu l'indexation de la dotation globale de fonctionnement sur l'inflation et l'instauration d'une aide exceptionnelle de 60 millions d'euros pour les collectivités durement touchées par les inondations de la fin octobre.

Pour financer ces mesures, nous avons fait adopter plusieurs amendements créant des recettes nouvelles dans une logique de justice fiscale, avec par exemple la pérennisation de la contribution dite « exceptionnelle » sur nos concitoyens les plus aisés, l'instauration d'une taxe sur les super-dividendes ou encore l'augmentation de la taxe sur les transactions financières. Ces recettes nouvelles sont indispensables pour redonner des marges de manœuvre à l'État et aux collectivités territoriales, après des années de suppressions d'impôts, comme la taxe d'habitation, bénéficiant principalement aux plus aisés et aux grandes entreprises.

Malheureusement, en votant contre la première partie du PLF 2025 et en entraînant son rejet par l'Assemblée nationale le 12 novembre dernier, nos groupes parlementaires macronistes, Les Républicains et Rassemblement national ont fait tomber toutes ces avancées pour nos communes dans ce texte.

La responsabilité de la préservation des moyens de nos collectivités territoriales revient donc au Sénat, où nos sénateurs et sénatrices socialistes, Frédérique Espagnac pour notre territoire, poursuivront le combat que nous avons amorcé à l'Assemblée nationale.

Soyez assurés de ma détermination à poursuivre la mobilisation jusqu'à la fin de la navette parlementaire afin de garantir l'autonomie financière de nos collectivités et la continuité du service public local.



### NON AU MERCOSUR !



Nous avons récemment voté contre l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay et Bolivie).

Nous avions, avec mes collègues socialistes, demandé ce vote du Parlement, il est important afin d'envoyer un message clair à la Commission européenne et de maintenir la pression sur le Président de la République et le Gouvernement.

Un tel accord commercial avec le Mercosur conduirait nos éleveurs de volailles à être mis en concurrence avec des fermes-usines brésiliennes jusqu'à cinquante fois plus importantes que nos exploitations.

De la même manière, nos éleveurs bovins se retrouveraient face à des cheptels sud-américains qui dépassent régulièrement 10 000 têtes et sur lesquels les antibiotiques de croissance y sont autorisés, ainsi que de nombreux produits phytosanitaires, dont l'usage est interdit dans l'Union européenne.

Enfin, les producteurs de maïs français et européens seraient face à la concurrence des argentin et des brésiliens qui utilisent encore des produits phytopharmaceutiques tels que l'atrazine, herbicide interdit depuis plus de vingt ans en France. Cette mise en concurrence déloyale est inacceptable.

Notre opposition à l'accord UE-Mercosur qui est une triple faute sociale, économique et environnementale est une position constante, contrairement aux macronistes et aux LR dont les euro-députés avaient voté en faveur de cet accord au Parlement européen le 6 octobre 2020 (vote contre de l'ensemble des euro-députés français de gauche).

Par ailleurs, nous avons fait adopter avec le groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale, ce mardi 26 novembre en commission des affaires économiques, une proposition de résolution européenne visant à s'opposer à l'adoption de l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur.

L'objet de cette résolution est donc d'aller plus loin que le débat sur le seul Mercosur et d'esquisser des solutions susceptibles d'être réellement au service d'un juste échange. Nous souhaitons son inscription rapide en séance publique.

### FAIRE AVANCER LES SUJETS TRANSPORTS SUR LA CIRCONSCRIPTION

Le 26 octobre, nous avons rencontré, avec la sénatrice Espagnac, le cabinet du ministre des Transports pour faire le point de nos demandes au sujet de la RN134 : mise en place d'un portique ecotaxe et sécurisation via l'instauration de véritables aménagements pour les villages d'Asasp-Arros, Gurmeçon, mais aussi d'Urdoz et de Cette-Eygun. Nous avons également rappelé la nécessité de réhabiliter la ligne ferroviaire Pau-Canfranc-Saragosse, pour le fret en premier lieu. Il s'agit d'une mesure plus écologique qui permettrait d'abaisser les nuisances des poids lourds.

### EN ROUTE VERS LA JOURNÉE D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE !

Des propositions de loi utiles qui ont une réelle chance d'aboutir : voici le mot d'ordre pour notre prochaine niche parlementaire !

Huit de mes collègues porteront huit mesures que nous espérons voir adoptées en commission dès la semaine prochaine puis dans l'hémicycle le 12 décembre :

- Lutte contre la vie chère dans les Outre-mer
- Instauration d'un nombre de soignants par patients hospitalisés
- Mise en place du repas à 1€ pour tous les étudiants
- Lutte contre les pannes d'ascenseurs non prises en charge
- Protection de nos enfants face aux dérives des crèches privées lucratives
- Accélération de la rénovation énergétique des logements
- Formation des jeunes aux premiers secours en santé mentale
- Promotion du sport : plus de sport et moins de sucre

L'égalité des débats sera retransmise en direct sur le site de l'Assemblée nationale !

### RÉCAP' CIRCO'

Plongée dans l'agenda d'un député : retour sur les déplacements effectués et les rencontres du mois de novembre !

**BILAN NOVEMBRE EN CIRCONSCRIPTION**

- 18 édition du Concours de fromages de fêtes à Ogeu-les-Bains (03/11) - Échanges avec une étudiante en journalisme originaire d'Oloron sur la dernière campagne législative (04/11)
- 19e édition de LURRAMA à Biarritz (08/11) - Inauguration de la salle Palas à Oloron Sainte-Marie (09/11)
- Fêtes de Louvie-Soubiron (10/11) - Cérémonies de commémoration à Oloron et Laruns (11/11)
- Déjeuner avec la Secrétaire générale adjointe de la Préfecture puis RDV avec le Secrétaire général - Inauguration des travaux de sécurisation à Cardesse - Pot de départ du Préfet (15/11) - Match FCO - Lourdes (17/11)
- RDV avec la FNSEA et les JA à Jurançon - Copil Vallée d'Aspe (18/11) - Accueil des maires de la circonscription à l'Assemblée et Congrès des maires (19/11 ET 20/11)
- 30 ans de l'IPH à Oloron Sainte-Marie (21/11) - Point d'étape du Plan local d'habitat de la CAPB - Echanges avec des étudiants en tourisme à l'UPPA au sujet de ma loi sur les meublés (22/11)
- Prise de commandement du Lieutenant Rabier à Arette - Tournage à Bedous pour un documentaire (23/11) - Assemblée générale de la FNACA - Concert de l'harmonie municipale d'Oloron pour la Sainte-Cécile (24/11)
- Rencontre avec la FDEA et JA à Saint-Esteben - Conseil municipal à Oloron (25/11) - Visite du Centre départemental d'élevage ovin à Ordiarp - RDV avec le maire de Larrau (29/11)

**• Rendez-vous individuels, associatifs et syndicaux à la permanence**

SOCIALISTES & APPARENTÉS  
IÑAKI ECHANIZ 4E CIRCONSCRIPTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



Pour vous désabonner, cliquez ici.